

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD**

Procès-verbal d'une assemblée régulière des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 21 janvier 2016 à 19h30 au siège social de la Régie situé au 695, rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Étaient présents Madame et Messieurs:

Christine Caron, vice-présidente et représentante de Saint-Simon-les-Mines

Elzéar Dupuis, vice-président et représentant de Saint-René

Donald Couture, représentant de Sainte-Aurélie

Yvan Paré, représentant de Saint-Martin

Jean-Pierre Fortier, représentant de Ville Saint-Georges

Jeannot Drouin, représentant du Village du Lac Poulin

Gilles Pedneault, représentant de Saint-Côme-Linière

Michel Breton, représentant de Saint-Hilaire de Dorset

Daniel Campeau, représentant de Saint-Honoré de Shenley

St-Georges Cloutier, représentant de Saint-Zacharie

Marcel Busque, représentant de Notre-Dame-des-Pins

Mathieu Poulin, représentant de Saint-Théophile

Jean-Marie Dionne, représentant de Saint-Philibert

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Éric Maheux, président et représentant de Saint-Prosper.

Est également présent Monsieur Roger Turcotte, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie.

L'assemblée est ouverte à 19h30.

RÉSOLUTION NO: 4763-16

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jeannot Drouin

APPUYÉ par Monsieur Jean-Pierre Fortier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour de cette assemblée soit accepté tel que présenté en y ajoutant les items suivants :

6.6 Appel d'offres pour opération du système de traitement des eaux de lixiviation pour une période de 60 mois;

6.7 Embauche d'un employé à temps partiel régulier pour opérer le poste de pesée.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4764-16

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE TENUE LE 17 DÉCEMBRE 2015

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Pedneault

APPUYÉ par Monsieur St-Georges Cloutier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 17 décembre 2015 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le secrétaire-trésorier dépose auprès des membres de ce conseil les documents suivants et il répond à leurs questions.

- Les autorisations de dépenses en date du 21 janvier 2016;
- Le tonnage de matières résiduelles acheminées au lieu d'enfouissement par chacune des municipalités membres de la Régie au cours du mois de décembre 2015;
- Le tonnage des matières récupérées (bac bleu) au cours du mois de décembre 2015, selon les données transmises par l'entrepreneur au dossier.

RÉSOLUTION NO: 4765-16

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Elzéar Dupuis
APPUYÉ par Monsieur Yvan Paré
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les déboursés présentés soient acceptés selon les chèques suivants :

**#C-1500803 à #C-1500847 inclusivement,
#C-1600001 à #C-1600043 inclusivement,
#P-1500516 à #P-1500540 inclusivement,
#P-1600001 à #P-1600014 inclusivement,
Pour un déboursé total de 369 689.70\$.**

ADOPTÉE

SUIVI DU PLAN DE COMMUNICATION

Madame Audrey Paquet, agente aux communications à la Régie, fait un compte rendu verbal aux administrateurs présents des dossiers qu'elle a traités depuis sa dernière rencontre avec les membres de cette assemblée.

INFORMATIONS DIVERSES

Les membres de ce conseil sont informés de divers sujets importants qu'ils auront à traiter au cours de l'année 2016. Ces sujets sont entre autres :

- Remplacement du Directeur général et secrétaire-trésorier;
- Remplacement du contremaître;
- Échange du camion Ford - 2011;
- Dossier compensation à la municipalité hôte du LET;
- Travaux au lieu d'enfouissement :
 - Recouvrement final de cellules;
 - Construction de nouvelles cellules;
 - Modification d'une conduite au système de traitement;
- Appel d'offres pour l'opération du système de traitement pour 60 mois (2017 – 2021 inclusivement).

RÉSOLUTION NO: 4766-16

EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ À TEMPS PARTIEL RÉGULIER POUR LE POSTE DE PESÉE

CONSIDÉRANT que Monsieur Tommy Lapierre, préposé à temps partiel au poste de pesée à la Régie depuis 7 ans a informé verbalement certains membres du personnel qu'il quitterait cet emploi bientôt;

CONSIDÉRANT que Monsieur Pierre Paquet, préposé au poste de pesée a rencontré Monsieur Antoine Lapierre pour occuper cet emploi;

CONSIDÉRANT que Monsieur Paquet recommande à la Régie l'embauche de Monsieur Antoine Lapierre dès que Monsieur Tommy Lapierre informera la Régie de la date officielle de son départ;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton
APPUYÉ par Monsieur Jeannot Drouin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil embauche Monsieur Antoine Lapierre domicilié au 1195, route Kennedy à St-Côme-Linière à titre de préposé à temps partiel régulier au poste de pesée de la Régie, lorsque Monsieur Tommy Lapierre quittera son emploi;

QUE les dispositions de l'article 19.3 de la Politique de travail du personnel régulier de la Régie s'appliquent à Monsieur Lapierre.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Lettre datée du 07 janvier 2016 de Recyclage Éco Solution Inc. avisant la Régie que compte tenu de divers facteurs, cette entreprise doit temporairement cesser ses activités.

RÉSOLUTION NO: 4767-16

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Madame Christine Caron
APPUYÉ par Monsieur Marcel Busque
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la présente assemblée soit levée à 20h23.

ADOPTÉE

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ÉRIC MAHEUX

ROGER TURCOTTE